

Concevoir et animer des ateliers de médiations corporelles

PERSONNES CONCERNÉES

Cette formation est réservée aux :

- Professionnels exerçant au sein de dispositifs médico-sociaux ou sanitaires accueillant des personnes autistes avec déficience
- Personnes exerçant au sein de dispositifs associatifs ou marchands dans le domaine des loisirs et des vacances.
- Personnes exerçant dans des dispositifs d'intervention à domicile auprès de personnes autistes.

PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

POINTS FORTS

Cette formation vise à favoriser pour des professionnels exerçant auprès de personnes autistes, l'élaboration, la conduite et l'analyse des ateliers de médiations corporelles utilisant divers supports. La formation s'articule à partir de la prise en compte des problématiques singulières de ces personnes dans les domaines de la relation à l'autre, de l'expression de soi, de l'engagement dans leur environnement à partir de la mobilisation de leur désir et de leur corps. Le travail porte également sur la portée des sensations, des perceptions, des émotions éprouvées par le sujet afin de parvenir à des modes de symbolisation permettant de s'ouvrir à l'autre et à la réalité. Cette pratique s'inscrit dans le cadre d'un travail en équipe pluridisciplinaire et dans le dispositif institutionnel.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Interroger ses connaissances sur l'autisme en identifiant les caractéristiques singulières de ces personnes.
- > Définir ce qu'est une médiation, une médiation corporelle.
- > Analyser la place des ateliers de médiations corporelles dans le dispositif institutionnel.
- > Elaborer des choix d'ateliers en cohérence avec le projet individuel et les processus en jeu dans les médiations proposées.
- > Instaurer une relation à la personne autiste garante de son intégrité.
- > Elaborer des outils d'analyse de sa pratique, permettant d'identifier les évolutions des sujets.
- > Penser la place de la parole comme soutien au vécu des personnes autistes.
- > Concevoir, coordonner, conduire et évaluer les ateliers dans un contexte de travail pluridisciplinaire.

PROGRAMME

- L'autisme : approche théorique - hypothèses étiologiques
- Qu'est-ce qu'une médiation ? Une médiation corporelle ?
- Ethique et responsabilité
- Qu'est-ce que la relation ? Comment l'instaurer en respectant le sujet ? La place de la parole
- Qu'est-ce qu'écouter ?
- Le dispositif institutionnel (définitions, place symbolique, conception des missions, analyse organisationnelle)
- Choix des ateliers de médiations corporelles : analyse des processus en jeu dans les supports possibles
- Les démarches d'intervention, les modes de sollicitation pour favoriser l'engagement des personnes autistes, pour soutenir leurs expériences, leurs explorations, leurs relations aux autres
- L'observation et l'évaluation : définitions, outils
- Le travail de coordination des projets individuels et des ateliers
- Place de la parole dans la démarche d'accompagnement
- Animation d'ateliers en relation avec une structure pour personnes autistes
- Analyse de situations professionnelles et élaboration de pistes de travail
- Structuration des temps d'alternance.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de temps théoriques, méthodologiques et pratiques s'appuyant sur la pratique professionnelle des stagiaires, avec comme visée que chacun soit en mesure d'élaborer les étapes du projet de médiations corporelles - animation de séquences de médiations corporelles auprès de personnes autistes.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Mme Françoise LE JALLE - Professeure associée, Faculté des Sciences du Sport, Université de Strasbourg.

Courriel : flejalle@unistra.fr

INTERVENANTS

Mme Françoise LE JALLE - Université de Strasbourg - flejalle@unistra.fr

STAGE INTER ÉTABLISSEMENTS

Durée : 5 jours

En 2023

Référence : CPR23-0547A
du 23 janvier 2023
au 27 janvier 2023

Tarif

850 € Pour les stagiaires du
Diplôme d'université
Autisme et médiations
corporelles (repas non
compris)

1100 € Pour les stagiaires
ne suivant que ce module
(repas non compris)

Lieu

Chambre de Commerce et
d'Industrie
234 avenue de Colmar
67021 Strasbourg

Renseignements et inscriptions

Céline OHREL

Tél : 03 68 85 49 24

Fax : 03 68 85 49 29

c.ohrel@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue
une action d'adaptation et
de développement des
compétences.

Elle donne lieu à la délivrance
d'une attestation de
participation.

Une évaluation en fin de
formation permet de
mesurer la satisfaction des
stagiaires ainsi que l'atteinte
des objectifs de formation
(connaissances,
compétences, adhésion,
confiance) selon les niveaux
1 et 2 du modèle
d'évaluation de l'efficacité
des formations Kirkpatrick.

Pass'Compétences Universitaire

Ce stage constitue un
module du Diplôme
d'université Autisme et
médiations corporelles.
Chaque module de ce
diplôme peut être suivi et
validé séparément,
permettant ainsi d'obtenir le
diplôme en 2 à 5 ans.